



La cinquième personne à occuper le poste d'ombudsman du Nouveau-Brunswick est née à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Elle a fait ses études secondaires à l'école secondaire Cormier d'Edmundston et obtenu un baccalauréat ès arts ainsi qu'un baccalauréat en éducation de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Ellen King a été nommée ombudsman du Nouveau-Brunswick en juin 1993, après une longue carrière dans les services publics. Elle a été enseignante au secondaire pendant quatre ans à Moncton avant de se joindre à la fonction publique. M^{me} King a occupé de nombreux postes dans le domaine de l'éducation aux adultes au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation avant d'accepter un poste d'analyste des politiques au secrétariat du Cabinet en 1982. L'année suivante, elle a été nommée sous-ministre adjointe du secrétariat du Cabinet afin d'agir à titre d'agente de changement au sein du gouvernement en vue d'améliorer la situation économique, sociale et juridique des femmes du Nouveau-Brunswick et d'établir la Direction générale sur la condition féminine.

M^{me} King a été l'une de quatre Canadiennes nommées par le gouvernement fédéral pour présider le premier rapport canadien au comité de l'Organisation des Nations Unies sur la *Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* qui a été présenté à Vienne, en Autriche, en 1986.

Elle a également été conseillère aux conférences des premiers ministres sur les questions touchant les femmes et l'économie.

En 1988, M^{me} King a été nommée sous-ministre de la Direction générale sur la condition féminine. À ce titre, elle a joué un rôle prédominant dans l'établissement de l'égalité en matière d'emploi et de l'équité salariale dans la fonction publique et en tant que présidente d'un comité interministériel ayant pour mandat d'étudier la question de la violence familiale. En 1991, elle s'est vu confier des responsabilités supplémentaires, y compris l'organisme de statistiques et de prévisions économiques du gouvernement et l'intérêt du gouvernement dans les loteries en tant que sous-ministre déléguée des Finances.

À titre d'ombudsman, M^{me} King a favorisé le « traitement raisonnable et juste de la population par les divers ordres de gouvernement ».

M^{me} King a pris sa retraite du poste d'ombudsman en janvier 2004.